

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 6 mars 2023 à 17 heures 30 dans les locaux de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	
	Jean DELALANDRE	Titulaire	X			
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire				Pouvoir donné à D. Terrier
	Brigitte MANZANARES	Titulaire				Pouvoir donné à Jean Delalandre
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENOUE	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD- GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE- VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire				Pouvoir donné à Julien Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anzeville-Ambourville
Anzeville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canlefeu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Héneville
Heuteville
Jumièges
La Bouille
La Corgue
La Maitte-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvot
Maulévrier-sainte-Georgette
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Amoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Eléon
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taillie
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Valleville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Boumeville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Epreville
Foulbec
Foumetot
Hauville
Hougueville-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacanville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurin
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20230306-202303018AT-DE

Seine-Maritime
 Arouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetièreville
 Atzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canleleu
 Caudébec-en-Caux
 Dixlair
 Haulot-sur-Seine
 Hérouville
 Héurleauville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauévrier-sainte-Georgette
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscheriville
 Saint-Maurice-d'Élelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueriville
 Vailleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Atziér
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Beuqueion
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Cormeille-sur-Risle
 Etzeville
 Foubec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouvill
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Méralis-Vemler
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Azier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Toqueville
 Toulainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

	Françoise DENIAU	Titulaire	x			
	Marc MIGRAINE	Titulaire		x		
	Annic DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant		x		
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Julien CHESNEL	Chargé de mission bois et forêt		
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		x
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »		x

Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelieu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleraye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sa-inte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Anoult
 Saint-Aubin-de-Créot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Créot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taillie
 Saint-Patr
 Saint-Pierre-de-Mannville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancaville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouaillon
 Bourneville
 Caumont
 Cœlerville
 Cornéville-sur-Risle
 Etréville
 Fouillebeuf
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouvillie
 La Haye-Aubré
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Roulot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thulin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocquesville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

Date de convocation	27/02/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-03-018/AT

Ambition 1	Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.1	Limiter l'artificialisation des sols
Objectif Opérationnel 1.1.1	Préserver les espaces agricoles et naturels
Analytique	

VALIDATION D'UN ENGAGEMENT DU PNR POUR UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

Vu la délibération du bureau syndical en date du 3 avril 2019, validant la décision d'engager des expérimentations sur la mise en œuvre des Obligations Réelles Environnementales,

Les parcelles, propriété de Monsieur Cardon et Madame Orange, concernées par l'obligation réelle environnementale se situent sur le territoire de La Mailleraye-sur-Seine, commune d'Are-laune-en-Seine (76).

Celles-ci sont constituées de mares, de haies, d'arbres de hauts jets, d'arbres remarquables, de vergers, d'éléments supports pour la biodiversité installés par les propriétaires (nichoir à cigogne, nichoirs à oiseaux, haies sèches, etc.). Elles possèdent donc des éléments favorables à la biodiversité et constituent des corridors écologiques pour la trame verte et bleue qu'il convient de maintenir.

Des inventaires ornithologiques et batrachologiques ont été réalisés en 2016 par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande permettant d'observer de nombreuses espèces. Au total lors des inventaires, c'est environ une vingtaine d'espèces ornithologiques et batrachologiques qui a été observé, dont la majorité figure sur la liste rouge des espèces menacées en France métropolitaines.

Les droits et obligations du Parc notifiés dans l'ORE seraient les suivants :

- aider le propriétaire dans la recherche de financements nécessaires à la gestion des biens mentionnés dans le contrat ;
- apporter tous les conseils nécessaires à la gestion des éléments susmentionnés et à accompagner le PROPRIÉTAIRE dans la mise en place de cette gestion tout au long de la durée du contrat en particulier concernant le mode de fauche ou éco pâturage, la taille des haies et l'élagage des arbres, la gestion des espèces exotiques envahissantes, l'entretien des mares, l'entretien des talus, etc.
- être un relais d'information pour les éléments liés à l'environnement sur le territoire ;

Seine-Maritime

Allouville-Beffelosse
 Annaville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Filimon
 Cantelès
 Coudebec-en-Caux
 Dudaër
 Hautot-sur-Seine
 Hénotville
 Heurtauvilla
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maitrevillers-sainte-Certrude
 Mauy
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Pelvifé
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Ancourt
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rauquen
 Tancaville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Èvre

Aizier
 Bameville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueton
 Bourneville
 Caumont
 Conterville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Fouleac
 Fourmetot
 Hauville
 Hocquemare-Guérouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lendin
 Marais-Vermier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blicarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Quen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Toqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

- réaliser des inventaires faunistiques ou floristiques avec une restitution des résultats au PROPRIETAIRE. Le PROPRIETAIRE autorise le COCONTRACTANT dans le cadre de l'exécution des obligations ci-avant précisées, à pénétrer sur les BIENS, dans le seul but de réaliser les actions nécessaires à la bonne exécution de ses obligations. À cette fin, le COCONTRACTANT devra obligatoirement prévenir le PROPRIETAIRE de sa venue sur les BIENS moyennant un préavis de cinq jours ouvrés et obtenir du PROPRIETAIRE une autorisation préalable. Si, à l'occasion des visites sur le site, le COCONTRACTANT constate la présence d'occupations, de constructions illégales ou d'activités, quelle que soit leur nature, susceptibles de venir perturber l'exécution des présentes, il est tenu d'en informer le PROPRIETAIRE dans les plus brefs délais. Le PROPRIETAIRE rappelle au COCONTRACTANT que l'exécution de ses obligations doit être assurée dans le respect des droits des tiers et dans le seul but d'exécuter les obligations ci-avant définies.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- décide de valider la proposition de contractualisation des Obligations Réelles Environnementales avec Madame Orange et Monsieur Cardon,
- autorise le Président à signer tous documents visant la mise en œuvre de ces projets.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du
 PnrBSN, le 6 mars 2023



Jacques CHARRON
 Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/



Parc
 naturel
 régional
 des Boucles de
 la Seine Normande
 Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
 MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com